

Approbation des conventions pour la
période du 9/02/2018 au 16/03/2018.

Conseil d'administration du 9 avril 2018

Délibération 2018/04/CA-036

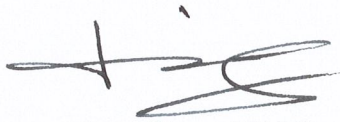
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les conventions signées dans la période
du 9 février 2018 au 16 mars 2018.**

Toulouse, le 9 avril 2018
Le Président,




Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 29

Nombre de voix favorables : 29
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0